



SOCIAL SOLIDARITÉ



L'écriture du prochain schéma départemental en faveur des personnes âgées est lancée

Les travaux du schéma départemental des personnes âgées 2022-2026 ont été lancés mercredi 18 mai au Centre départemental Joséphine Baker. Ce document, qui va définir les grandes orientations de la politique départemental de l'autonomie pour les cinq ans à venir, est rédigé sur la base des propositions des professionnels du secteur.

Publié le 18 mai 2022



Mise à jour janvier 2024 : Le schéma départemental en faveur des personnes âgées 2022-2026 est téléchargeable [en cliquant ici](#)

Avec plus d'un tiers de sa population âgée de plus de 60 ans, contre un quart à l'échelle nationale, la Dordogne est le quatrième département le plus âgé de France. Un état démographique qui va s'accroître dans les prochaines années, puisque des projections laissent entrevoir que cette tranche d'âge devrait représenter 40% de la population d'ici 10 ans.

Un constat sur lequel s'appuie le Département à l'heure de lancer les travaux du schéma départemental en faveur des personnes âgées pour la période 2022-2026. Pour mener à bien sa rédaction, la collectivité s'appuie sur l'expertise des professionnels du secteur : représentants des établissements pour personnes âgées, représentants des services de l'aide à domicile, familles d'accueil ou encore représentants des usagers.

Plus d'une centaine d'entre eux était réunie mercredi au Centre départemental Joséphine Baker à Périgueux pour le lancement officiel de ce nouveau schéma qui succèdera d'ici la fin de l'année aux deux précédents schémas : le schéma personnes âgées 2014-2019 et le schéma aide à domicile 2018-2022.

Le maintien à domicile et l'autonomie

Ce nouveau schéma devra répondre à deux enjeux majeurs : la transition démographique et la <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/lecriture-du-prochain-schema-departemental-en-faveur-des-personnes-agees-est-lancee-22332063?>

création de la branche autonomie de la sécurité sociale.

Plusieurs objectifs ont été fixés pour ce document qui va définir les grandes orientations politiques départementales de l'autonomie pour les cinq ans à venir, dont la valorisation des métiers du grand âge ou encore la mise en place d'actions de prévention et d'éducation à la santé.

Le travail de rédaction du nouveau schéma va se faire via plusieurs ateliers de concertation organisés avec les professionnels jusqu'au mois de juillet. Il y sera question du repérage des fragilités à l'entrée dans la perte d'autonomie et de la grande dépendance.

Le fruit de ce travail fera l'objet de la rédaction d'une première version du nouveau schéma dans le courant de l'été. Celui-ci sera ensuite finalisé à l'automne avant d'être soumis au vote des élus en novembre, à l'occasion du vote de la décision modificative n°2 du budget.



La Dordogne compte 69 Ehpad, cinq unités de soins longue durée, 22 résidences autonomie, trois établissements d'hébergement pour personnes âgées et 485 places agréées dans 195 familles d'accueil. Priorité est donnée sur le maintien à domicile, ce qui suppose de pouvoir s'appuyer le secteur de l'aide à domicile. Or, en Dordogne, ce secteur, qui manque de personnel, ne peut pas faire face à une demande croissante du nombre d'interventions. On estime que 15% des heures d'aides sont non pourvues. Pour rendre ce secteur attractif et inciter les Périgourdins à s'y engager, le Département a déjà œuvré en lançant son plan 1000 voitures pour les aides à domicile (les premiers véhicules arrivent cet été) et en nouant un partenariat avec Pôle Emploi pour promouvoir ces métiers.